

**TÂCHES SPÉCIFIQUES IDENTIFIÉES PAR LE COMITÉ SCIENTIFIQUE  
POUR LA PÉRIODE D'INTERSESSION 2008/09**

## TÂCHES IDENTIFIÉES PAR LE COMITÉ SCIENTIFIQUE POUR LA PÉRIODE D'INTERSESSION 2008/09

N <sup>o</sup>	Tâches	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XXVII	Date limite	Actions à mener	
				Secrétariat	Membres
<b>1.</b>	<b>WG-SAM</b>				
1.1	Les méthodes d'évaluation de la qualité des données devraient être développées et mises en œuvre.	2.4 i)	juin 09	mettre en œuvre	mettre en œuvre (Nouvelle-Zélande)
1.2	Il faudrait continuer de créer et de développer des modèles qui pourraient être utilisés pour expliquer la dynamique de l'écosystème et les conséquences des méthodes de gestion sur les ressources de l'Antarctique.	2.4 ii)	pas de date limite	aider	mettre en œuvre
1.3	Des systèmes de contrôle des révisions (versions) permettant la gestion de révisions multiples de codes de programmation, documents et fichiers de données par le biais d'une base centralisée devraient être implémentés dans les travaux du SC-CAMLR.	2.4 iii)	pas de date limite	aider	mettre en œuvre
1.4	Une terminologie commune en matière d'évaluation des procédures de gestion, conforme à celle d'autres forums internationaux, devrait être adoptée pour les travaux du SC-CAMLR.	2.4 iv)	pas de date limite	aider	mettre en œuvre
<b>2.</b>	<b>SG-ASAM</b>				
2.1	Recommandations sur les questions qui devraient être traitées à la quatrième réunion du WG-ASAM, hiérarchisation des tâches et attributions.	2.5–2.9	avril 09	mettre en œuvre	mettre en œuvre
<b>3.</b>	<b>Atelier conjoint CCAMLR-CBI</b>				
3.1	Le groupe directeur conjoint doit examiner les prochains travaux.	2.20	pas de date limite	aider	mettre en œuvre
<b>4.</b>	<b>Contrôle et gestion de l'écosystème</b>				
	<b>Allocation par SSMU</b>				
4.1	Effectuer une évaluation des risques pour l'option 1, comme cela a été fait pour les options 2 et 3.	3.18	juin 09		mettre en œuvre
4.2	Fournir au WG-SAM et au WG-EMM des détails explicites sur les inquiétudes concernant les modèles.	3.21	juin 09	noter	mettre en œuvre (Japon et République de Corée)
	<b>WG-STAPP</b>				
4.3	Mettre en œuvre le programme des prochains travaux.	3.39	juin 09	aider	WG-EMM

N <sup>o</sup>	Tâches	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XXVII	Date limite	Actions à mener	
				Secrétariat	Membres
<b>Ordre du jour révisé du WG-EMM</b>					
4.4	Mettre en œuvre le nouvel ordre du jour pour la réunion de 2009 du WG-EMM.	3.48	juin 09	mettre en œuvre	responsable du WG-EMM
<b>Aires marines protégées</b>					
4.5	Poursuivre la mise en place de systèmes représentatifs d'AMP, compte tenu des zones prioritaires identifiées par le WG-EMM.	3.55 iv)	juin 09	aider	mettre en œuvre
<b>Interactions entre le WG-EMM et le WG-FSA</b>					
4.6	Noter les attributions, les dates et le lieu de FEMA2, grand thème de la réunion du WG-EMM.	3.60–3.62	juin 09	aider	responsables du WG-EMM et du WG-FSA
<b>5.</b>	<b>Espèces exploitées</b>				
<b>Ressources de krill</b>					
<b>Types d'engins de pêche</b>					
5.1	Noter les modifications du formulaire de notification pour qu'il comporte des détails sur les engins de pêche au krill.	4.11–4.12	fév. 09	mettre en œuvre	noter
<b>Estimation de la capture de krill</b>					
5.2	Les Membres doivent rendre compte au TASO 2009 des problèmes issus de la mesure directe du poids vif de krill.	4.17	juin 09	aider	Membres participant à la pêcherie de krill
<b>Capture accessoire de larves ou de juvéniles de poissons</b>					
5.3	Traduire en anglais le guide russe des poissons.	4.20	pas de date limite	mettre en œuvre	noter
<b>Ressources de poisson</b>					
<b>Études de marquage</b>					
5.4	Poursuivre la vérification et l'informatisation des informations de marquage.	4.41–4.42	pas de date limite	mettre en œuvre	aider
<b>Biologie et écologie générales</b>					
5.5	Mettre au point et publier sur le site Web, en 2010, les profils de <i>D. mawsoni</i> , <i>D. eleginoides</i> et <i>C. gunnari</i> .	4.45	pas de date limite	aider	Nouvelle-Zélande, Allemagne, Royaume-Uni

N <sup>o</sup>	Tâches	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XXVII	Date limite	Actions à mener	
				Secrétariat	Membres
<b>État d'avancement des évaluations des pêcheries nouvelles et exploratoires à la palangre</b>					
5.6	Générer les positions de stations aléatoires pour les navires participant aux pêcheries exploratoires de légine dans les sous-zones 48.6 et 58.4.	4.112–4.114	déc. 08	mettre en œuvre	
<b>Activités de pêche de fond et VME</b>					
5.7	Tenir un atelier sur les VME selon les attributions préconisées, notamment l'élaboration d'un modèle de "rapport de pêche" pour les VME.	4.217, 4.243	août 09	mettre en œuvre	responsables
	Effectuer des simulations de découvertes de VME compte tenu de différentes approches de gestion et en soumettre les résultats au WG-SAM et au WG-FSA.	4.251	pas de date limite	aider	mettre en œuvre
<b>6. Mortalité accidentelle</b>					
<b>Examen du plan d'action conçu pour éliminer la mortalité des oiseaux de mer</b>					
6.1	Soumettre une traduction anglaise de SC-CAMLR-XXVII/BG/8 et, si possible, envoyer des spécialistes au WG-SAM.	5.8	juin 09	aider	France
6.2	Fournir au WG-IMAF et au Comité scientifique un rapport détaillé sur la mise en application de son plan d'action en 2009 avec les chiffres montrant le chevauchement entre l'effort de pêche hebdomadaire par secteur et les taux de mortalité des oiseaux de mer.	5.8	sept. 09	aider	France
<b>Collecte des données d'observation</b>					
6.3	Mettre en œuvre les recommandations de mise à jour du <i>Manuel de l'observateur scientifique</i> .	5.28	fév. 09	mettre en œuvre	aider
6.4	Préparer une analyse de l'application du protocole sur la collision avec les funes dans la division 58.5.2.	5.29	sept. 09	mettre en œuvre	aider
<b>Initiatives internationales et nationales relatives à la mortalité accidentelle des oiseaux de mer liée à la pêche à la palangre</b>					
6.5	Le secrétariat doit explorer la possibilité d'obtenir du secrétariat de la CTOI des données de mortalité accidentelle et d'effort de pêche, ainsi que d'autres précisions sur la pêche au filet maillant réglementée par cette commission.	5.36 iii)	sept. 09	mettre en œuvre	

N <sup>o</sup>	Tâches	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XXVII	Date limite	Actions à mener	
				Secrétariat	Membres
6.6	Le secrétaire exécutif de la CCAMLR doit écrire aux secrétaires exécutifs des ORGP citées à l'appendice 1 de la résolution 22/XXV pour réitérer les intérêts de la Commission à l'égard de la réduction de la mortalité accidentelle des oiseaux de mer de la zone de la Convention en dehors de cette zone.	5.36 v) a)	sept. 09	mettre en œuvre	
6.7	Le secrétaire exécutif de la CCAMLR doit demander l'inscription à l'ordre du jour de la réunion des secrétariats des ORP, qui se tiendra en mars 2009, d'une question sur les intérêts de la Commission à l'égard de la réduction de la mortalité accidentelle des oiseaux de mer de la zone de la Convention en dehors de cette zone.	5.36 v) b)	mars 09	mettre en œuvre	
6.8	Préparer et soumettre à la réunion des ORP un document illustrant le chevauchement entre les secteurs d'alimentation des oiseaux de mer qui se reproduisent dans la zone de la Convention et la pêche régie par la CCSBT.	5.37	mars 09	mettre en œuvre	
<b>Les débris marins et leur impact sur les oiseaux et mammifères marins dans la zone de la Convention</b>					
6.9	Appliquer les définitions révisées des débris associés aux colonies d'oiseaux de mer et de l'âge et du sexe des otaries de Kerguelen pour la déclaration des débris marins.	5.40 i)	mars 09	mettre en œuvre	mettre en œuvre
6.10	Créer une photothèque des débris observés et y inclure des photos d'engins de pêche prises par les observateurs.	5.40 ii)	juin 09	aider	TASO
6.11	Diffuser des avis sur les débris marins lorsque la CCAMLR est en contact avec d'autres organisations internationales, dont des ORGP.	5.40 iii)	pas de date limite	mettre en œuvre	
6.12	Produire une affiche de format A3, sur support en plexiglas, pour souligner l'importance d'une gestion des détritiques qui soit conforme aux mesures de conservation et les effets sur la vie marine de l'absence de gestion efficace des détritiques.	5.4 iv)	sept. 09	mettre en œuvre	
6.13	Les Membres doivent soumettre au secrétariat des données sur les débris marins.	5.40 vi)	pas de date limite	aider	mettre en œuvre
<b>7.</b>	<b>Système international d'observation scientifique</b>				
	<b>TASO ad hoc</b>				
7.1	Dresser la liste des questions renvoyées au TASO par d'autres groupes de travail et établir l'ordre du jour de la réunion de deux jours de 2009.	6.12	juin 09	aider	coresponsables du TASO

N <sup>o</sup>	Tâches	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XXVII	Date limite	Actions à mener	
				Secrétariat	Membres
<b>8.</b>	<b>Gestion des pêcheries et conservation dans des conditions d'incertitude</b>				
	<b>Changement climatique</b>				
	Les groupes de travail sont chargés d'examiner les questions ci-dessous lorsqu'ils se réuniront en 2009 :				
8.1	Examiner la robustesse des avis scientifiques émis par le Comité scientifique et les évaluations de stocks préparées par ses groupes de travail face à l'incertitude croissante entourant le changement climatique, notamment en ce qui concerne la prévision des réactions des populations et des taux de recrutement.	7.14 i)	pas de date limite	aider	mettre en œuvre
8.2	Examiner s'il est nécessaire d'apporter, le cas échéant, des améliorations aux programmes en vigueur pour le suivi des espèces exploitées et dépendantes et des espèces voisines, en vue de produire des indicateurs robustes et à jour des impacts du changement climatique.	7.14 ii)	pas de date limite	aider	mettre en œuvre
8.3	Déterminer si les objectifs de gestion de la CCAMLR et les indicateurs de performance nécessitent des modifications pour rester pertinents face à l'incertitude du changement climatique.	7.14 iii)	pas de date limite	aider	mettre en œuvre
<b>9.</b>	<b>Coopération avec d'autres organisations</b>				
	<b>Coopération avec le Système du Traité sur l'Antarctique</b>				
9.1	Le comité directeur de l'atelier conjoint SC-CAMLR–CPE est chargé d'élaborer un programme de travail pour l'atelier d'avril 2009.	9.10–9.18	avril 09	aider	
<b>10.</b>	<b>Rapport du Comité d'évaluation de la performance de la CCAMLR</b>				
	<b>Recommandations du CEP relatives au Comité scientifique</b>				
10.1	Fournir des orientations aux divers groupes de travail du Comité scientifique sur la meilleure approche à adopter pour examiner les trois recommandations hautement prioritaires et décider comment les autres recommandations pourront être abordées ultérieurement.	10.11	sept. 09	aider	président du Comité scientifique

N <sup>o</sup>	Tâches	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XXVII	Date limite	Actions à mener	
				Secrétariat	Membres
<b>11.</b>	<b>Activités soutenues par le secrétariat</b>				
	<b>Données STATLANT</b>				
11.1	Proposer un exemple du type de tableau dans lequel seraient récapitulées les données STATLANT sur l'IMAF.	13.4	période d'intersession	mettre en œuvre	
	<b>Métadonnées</b>				
11.2	Créer un portail GCMD et identifier des classifications des métadonnées.	13.7		mettre en œuvre	
	<b>Projet D4Science</b>				
11.3	Rendre compte au WG-SAM et au WG-EMM en 2009 de l'application potentielle du projet D4Science aux travaux de la CCAMLR.	13.10	juin 09	mettre en œuvre	
<b>12.</b>	<b>Activités du Comité scientifique</b>				
	<b>Activités de la période d'intersession 2008/09</b>				
12.1	Prendre note de la liste des réunions de 2008/09.	14.4	pas de date limite	noter	noter
12.2	Étudier les moyens de faire participer d'autres scientifiques.	14.5	pas de date limite	aider	mettre en œuvre
<b>13.</b>	<b>Autres questions</b>				
	<b>Rationalisation du mot de passe du site de la CCAMLR</b>				
13.1	Entamer le processus de rationalisation du mot de passe du site de la CCAMLR.	16.4	pas de date limite	mettre en œuvre	
	<b>Renforcement des capacités</b>				
13.2	Considérer les moyens de renforcement des capacités, y compris l'accroissement de la participation aux travaux du WG-FSA et des autres groupes de travail.	16.8	pas de date limite	aider	mettre en œuvre